

## **LE PETIT SENONAIS**



La traditionnelle fête patronale aura lieu samedi 6 et dimanche 7 novembre. Les manèges s'installeront sur la Place de l'Eglise pour ravir petits et grands.

Des tickets de manèges sont offerts par la Municipalité et distribués directement à chaque enfant.

Une messe a lieu à l'Eglise Saint-Léonard dimanche 7 à 18h00.

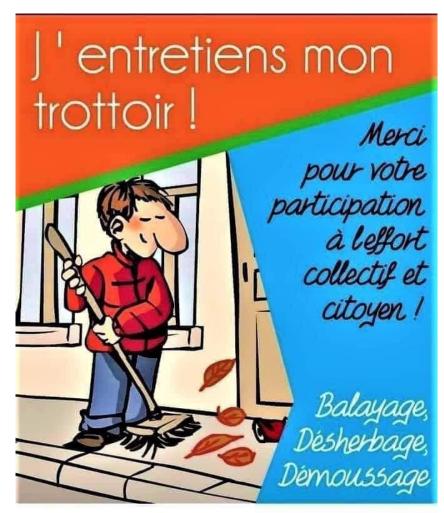
### Dimanche 11 novembre à 16h

La Municipalité est heureuse de vous inviter à la commémoration de l'Armistice et au dépôt de gerbe à la mémoire des Morts pour la France au Monument au Morts. Les enfants du village sont invités à venir chanter la Marseillaise à cette occasion.

# Pour garder mon village propre, j'entretiens mon trottoir

Un arrêté municipal concernant l'entretien des trottoirs et l'élagage des plantations le long des voies publiques a été pris. Il précise que dans l'intérêt collectif:

- Chacun doit nettoyer son trottoir et son caniveau (balayage et désherbage par arrachage ou binage);
- Chacun doit vider les avaloirs se trouvant devant sa propriété;
- Les riverains des voies publiques doivent élaguer les arbres, arbustes et plantations se trouvant le long des voies publiques.



"Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé, et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation" Règlement sanitaire départemental (art.32)

L'arrêté est consultable en intégralité en mairie.

Les élus vous remercient pour votre participation à l'effort collectif pour la beauté et la propreté de notre village.





#### Le recensement de la population aura lieu à compter du 22 janvier 2022.

Afin de réduire au maximum les contacts, un agent recenseur nommé par la mairie vous remettra des codes pour vous recenser en ligne. La réponse par questionnaire papier reste possible pour les personnes qui ne peuvent pas utiliser Internet.

Vos données restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

Q le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.



#### **Un agent** technique polyvalent

20h/semaine

#### Missions principales

- Entretien des espaces verts
- Propreté du domaine public
- Entretien du cimetière
- Entretien des bâtiments communaux

Envoyez un CV à la Mairie de Senon par courrier ou mail à mairie@senon55.fr





#### **ELECTRICITÉ**

Les travaux d'amélioration et de renforcement du réseau électrique se sont achevés dernièrement pour remédier aux coupures fréquentes. Nous n'avons pas eu de coupures lors de la tempête Aurore du 21 octobre.

#### DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Les travaux de déploiement de la fibre sont en cours sur la Commune et nous devrions prochainement pouvoir en bénéficier.

Attention aux démarchages! Dès que nous aurons connaissance de la date officielle d'arrivée de la fibre à Senon, nous vous la communiquerons.





Ne souscrivez aucun abonnement fibre avant la date de commercialisation officielle. La liste des opérateurs éligibles sera consultable en ligne sur le site LOSANGE.



#### RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

Une antenne relais va être installée à Senon afin de nous faire bénéficier de la couverture mobile de 4 opérateurs.

Nous venons de signer la convention avec l'entreprise chargée d'installer cette antenne.

Les travaux devraient être terminés au printemps 2022.